## Permanences du Maire et des Adjoints au Maire

	Bureau N°	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
M. SCHEYDECKER Camille, Maire <a href="mailto:camille.scheydecker@cne-soufflenheim.fr">camille.scheydecker@cne-soufflenheim.fr</a> Tél: 03.88.05.79.35 - Tél portable: 06.70.30.76.35	1er étage			9h00 à 12h00				Et sur rdv
Mme AMBOS Danièle  Sports, loisirs, vie associative, culture, fêtes et cérémonies, gestion des salles  daniele.ambos@cne-soufflenheim.fr  Tél: 03.88.05.79.38 - Tél portable: 06.11.48.16.43	Bureau des Adjoints RDC			11h00 à 12h00	11h00 à 12h00			Et sur rdv
M. MEYER Albert Finances, forêt, marchés, foires, messtis albert.meyer@cne-soufflenheim.fr Tél:03.88.05.79.39 - Tél portable: 06.32.73.35.79	Bureau des Adjoints RDC		10h30 à 12h00		10h30 à 12h00			
Mme BURGARD Marie-Louise CCAS, affaires sociales, solidarité, gérontologie mlouise.burgard@cne-soufflenheim.fr Tél: 03.88.05.77.31 - Tél portable: 06.82.52.58.43	Bureau du CCAS (à l'arrière de la Mairie)	9h00 à 11h00	9h00 à 11h00					Et sur rdv
M. MULLER Patrick  Travaux communaux, entretien des bâtiments et de la voirie, jardins familiaux, champs et baux  patrick.muller@cne-soufflenheim.fr  Tél: 03.88.05.79.34 - Tél portable: 06.40.44.34.00	Bureau des Adjoints 1er étage					16h30 à 18h00	Le matin uniquement sur rdv	
Mme EGGERMANN Nathalie  Affaires scolaires, périscolaires, jeunesse, conseil municipal des jeunes, ATSEM, apprentis, fleurissement  nathalie.eggermann@cne-soufflenheim.fr  Tél: 03.88.05.77.32 - Tél portable: 06.77.20.28.81	Bureau des Adjoints RDC	8h30 à 10h00 et de 16h30 à 18h00						Et sur rdv durant les congés scolaires
M. MEY Dominique  Personnel d'entretien et service technique, commissions de sécurité, marchés de travaux, environnement, développement durable dominique.mey@cne-soufflenheim.fr  Tél: 03.88.05.77.38 - Tél portable: 06.87.24.76.98	Bureau des Adjoints 1er étage	7h30 à 9h00						Et sur rdv après 19h

Les administrés qui souhaiteraient rencontrer le Maire ou les Adjoints en dehors des heures de permanence sont priés de se manifester à l'accueil de la Mairie.

L'élu concerné se fera un plaisir de prendre contact dans les plus brefs délais afin de fixer conjointement un rendez-vous.